

Témoignages

JOURNAL FONDÉ LE 5 MAI 1944 PAR LE DOCTEUR RAYMOND VERGÈS

N° 18136 - 71ÈME ANNÉE

Vers un accord de partenariat économique entre l'Union européenne et l'Afrique orientale et australe

La survie de ses dernières productions de La Réunion se joue maintenant

Plus de 175.000 demandeurs d'emploi inscrits officiellement à Pôle emploi : même Corina Cretu, Commissaire européenne à la Politique régionale, reconnaît que c'est le problème numéro un. Comment préserver les acquis qui protègent les plus pauvres de la misère tout en faisant reculer le chômage au moment de l'ouverture totale de l'économie à la concurrence des pays voisins ?

Lors de sa conférence de presse, Paul Vergès a rappelé une échéance. C'est la signature de l'accord de partenariat économique entre l'Union européenne et les pays voisins. Ces accords fixent de nouvelles relations : l'ouverture totale du marché de l'Union européenne aux produits venant des pays d'Afrique orientale et australe, sans la réciprocité. Cela signifie que les pays avec qui l'Union européenne signe un APE peuvent exclure de la concurrence des produits qu'ils jugent essentiels. La Réunion est traitée comme n'importe quelle autre région européenne. Tout ce qu'elle produit peut être concurrencé.

Quelques différences existent dans le droit entre La Réunion et une région en France. C'est tout d'abord la présence de l'octroi de mer, une taxe sur les importations qui n'existe pas en Europe. Elle donne la possibilité d'augmenter le prix des marchandises importées pour que les produits réunionnais aient plus de chance de se vendre à La Réunion. C'est ensuite la défiscalisation qui permet à des entreprises de baisser le coût de production en payant moins d'impôts parce qu'elles produisent à La Réunion. Ce sont aussi des fonds européens proportionnellement plus importants, car La Réunion est considérée comme une région en Objectif convergence, ce qui n'est le cas d'aucune région en France.

Déjà des délocalisations vers l'Europe

Pour le moment, un accord intérimaire est en place. Il donne déjà une indication de l'avenir. Dans l'alimentation, des produits importés de pays de notre région sont déjà dans les rayons de la grande distribution à un prix inférieur à l'équivalent réunionnais, alors même que les marchandises importées sont plus taxées, renchéries par l'octroi de mer. Mais ces taxes ne compensent pas un coût de production bien inférieur. Le problème n'est pas nouveau.

Avant que l'Europe ne lance les APE, La Réunion était déjà en concurrence avec les produits français puis européens. 10.000 kilomètres séparent notre île de ce continent, et l'octroi de mer s'applique aux fabrications européennes. Mais 50 ans de ce régime ont fait périliciter l'industrie réunionnaise. L'an dernier, un conflit social a rappelé combien le combat est inégal.

La Société industrielle de Bourbon (SIB) fabriquait pour le compte de Colgate-Palmolive des produits d'entretien de grande consommation, vendus à La Réunion. Le groupe américain a choisi l'an dernier de fermer l'usine réunionnaise. Il a calculé que malgré les surcoûts engendrés par le transport sur 10.000 kilomètres et le paiement de l'octroi de mer, ses produits ne se vendront pas plus cher à La Réunion. Il a donc choisi de délocaliser la production en France dans une usine existante pour augmenter ses profits. En France, les

salaires dans le privé sont les mêmes qu'à La Réunion. Mais le coût de production y est beaucoup moins élevé. L'usine française de Colgate-Palmolive alimente une partie d'un marché européen de 500 millions d'habitants, ce qui permet des économies d'échelle qui étaient interdites à la SIB. C'est pourquoi même si le travailleur réunionnais peut être le plus productif du monde, la logique du profit le pénalise parce qu'il travaille dans une entreprise qui a un marché bien plus étroit que les sociétés situées en Europe.

Ce n'est pas le seul exemple. Les factures de services comme le téléphone ne sont plus expédiées de La Réunion pour les abonnés réunionnais, mais de France. Etc.

Le statut de RUP arrive à ses limites

C'est notamment pour prendre en compte ce problème qu'à l'initiative de Paul Vergès, l'Union européenne a donné vie au concept de Région ultrapériphérique. Les politiques européennes peuvent être adaptées à La Réunion parce que notre île est à 10.000 kilomètres de l'Europe. Cela a donné des outils pour défendre les intérêts de La Réunion au sein de l'Union européenne. Cela n'a pas fait sortir l'île de la crise dans laquelle elle est plongée depuis des décennies, mais l'adaptation a permis de limiter les dégâts.

Le résultat est là aujourd'hui : 175.000

demandeurs d'emploi, c'est insoutenable mais sans la bataille menée pour créer les RUP, ce serait sans doute plus grave. En visite à La Réunion, Corina Cretu, Commissaire à la politique régionale, a reconnu que le chômage est le problème numéro un, avec 60 % des jeunes privés de travail.

C'est avec ce bilan désastreux que La Réunion va entrer dans un nouveau cycle, avec la signature de l'accord de partenariat économique. En plus de faire partie de l'Union européenne, 500 millions d'habitants, elle sera intégrée dans un ensemble économique de 600 millions d'habitants allant de l'Éthiopie à l'Afrique du Sud, a rappelé dimanche le sénateur de La Réunion. Le statut de RUP arrive à ses limites, car la situation est totalement nouvelle.

Coût de production et pouvoir d'achat plus élevés

Dans cet ensemble, La Réunion sera la seule à être totalement ouverte à la concurrence. Ce sera aussi le seul pays où s'appliquera le droit social de la France. Grâce à leurs luttes, les Réunionnais ont obtenu l'égalité. Cela permet aujourd'hui d'avoir un salaire

minimum aligné sur celui de la France, les mêmes prestations sociales et le même revenu minimum que dans un des pays les plus riches du monde. Ces acquis permettent aux victimes de ce système de ne pas basculer dans la grande misère qui existait avant l'abolition du statut colonial en 1946. Ils offrent aussi un pouvoir d'achat beaucoup plus important que dans n'importe quel autre pays de la région. La Réunion est donc un marché très profitable, car ses consommateurs ont les moyens d'acheter à des prix bien plus élevés.

Avec l'accord de partenariat économique, la concurrence n'est plus seulement européenne. Elle vient des pays les plus proches. Or chez ces derniers, les droits sociaux sont inférieurs à ceux des pays européens. Dans leur logique de profit maximum, les entrepreneurs sont tentés de produire dans la région plutôt qu'à La Réunion. C'est l'appel à la délocalisation.

Délocalisation de productions aux normes européennes

L'octroi de mer n'est pas en effet de nature à compenser la différence très

importante de coût de production. La dernière protection reste l'obligation de respecter les normes de l'Union européenne pour vendre à La Réunion. La délocalisation fait sauter ce dernier verrou. Les entreprises réunionnaises produisent aux normes européennes. Le transfert de l'outil de production dans un pays voisin délocalise aussi des compétences capables de produire aux normes européennes. Tout n'est qu'une question de temps et le mouvement a déjà commencé. La SAPMER est une illustration concrète.

Pour le patron à la recherche du profit maximum, l'accord de partenariat économique est une aubaine. Il peut produire en Afrique australe, dans des pays qui ont les coûts de production les plus faibles du monde, des marchandises qui peuvent inonder La Réunion, un marché qui a un pouvoir d'achat parmi les plus élevés du monde.

Comment préserver les acquis qui protègent les plus pauvres de la misère tout en faisant reculer le chômage au moment de l'ouverture totale de l'économie à la concurrence des pays voisins ? De la réponse à cette question dépend une partie de l'avenir de La Réunion. Et cette réponse ne peut pas être donnée par le concept de région ultrapériphérique de l'Union européenne.

M.M.

L'Alliance proteste contre le sectarisme de Didier Robert en pleine visite de la Commissaire européenne à la politique régionale

Les élus de l'opposition pas invités au lancement des programmes européens

Les Conseillers régionaux de l'opposition sont exclus de la séance de lancement des programmes européens qui doit avoir lieu aujourd'hui en présence de la Commissaire à la politique régionale. C'est ce que souligne un communiqué de l'Alliance adressé hier à la presse.

La Réunion a l'honneur d'accueillir cette semaine la Commissaire européenne à la Politique Régionale, Madame Corina Cretu.

L'un des moments importants de cette visite sera le lancement du programme opérationnel européen, le FEDER, géré par la Région, et qui représente plus de 1 milliard d'euros.

Ainsi, une séance solennelle réunis-

sant près de 200 acteurs institutionnels, socio-économiques et de la société civile, aura lieu ce mardi au MOCA.

Curieusement, les Conseillers régionaux de l'opposition n'ont pas été invités.

Interrogé sur ce point en Commission Permanente, le président du Conseil Régional, avait pourtant répondu que les Conseillers régionaux seraient « naturellement invités ». Or, force est de constater que cela

n'est finalement pas le cas.

Prendre le soin d'écarter des Conseillers régionaux d'assister à un tel événement organisé à l'occasion de la visite du Commissaire européen à la Politique Régionale est tout à fait contraire aux usages et aux règles élémentaires de la vie républicaine et témoigne d'un état d'esprit que l'on croyait révolu.

Le sectarisme du président de la Région n'honore pas l'institution régionale.

Edito

La Commission des comptes de campagne électorale pourrait-elle sanctionner Didier Robert ?

Didier Robert est entré en campagne électorale depuis longtemps. Les médias télévisés, si sensibles à l'équilibre des temps de parole quand il s'agit des communistes, se donnent sans compter pour tenter de sauver Didier Robert d'une défaite électorale en décembre. Or, nous sommes également entrés dans la période de contrôle des comptes de campagne. Les dépenses exceptionnelles sont considérées comme des moyens de propagande. De même, les opérations de communication vantant les actions et mérites de l'élu sont intégrées dans ses comptes de campagne.

Deux maires ont été sanctionnés pour ces faits. Celui de Saint-André l'a été pour une publication dans laquelle il mettait en avant les réussites de la commune. La commission de contrôle des dépenses de campagne avait fait le lien avec les législatives qui se profilaient à l'horizon. Thierry Robert est toujours inquiet pour une caravane vantant ses mérites. La commission a considéré que les dépenses consécutives à cette initiative devraient être comptabilisées. La Commission de Contrôle des Comptes de Campagne a envoyé le dossier du maire de Saint-Leu au Conseil d'État, après que le tribunal administratif l'ait dispensé de peine pour cause de retard dans la transmission du dossier au juge des élections.

Didier Robert a fait venir la Commissaire européenne à la Politique régionale pour vanter ses réalisations à quelques mois des élections régionales. Ainsi, une somme considérable a été votée pour couvrir spécifiquement des agapes du « politician tour ». Bravant l'impunité, il s'est même permis de ne pas inviter les élus de l'opposition, montrant ainsi le caractère propagandiste de l'opération durant 4 jours. Et, ce ne sont pas les pièces à convictions qui manquent. Celles-ci se trouvent dans les médias qui font de l'excès de zèle. Même si Didier Robert n'est pas reconduit à la tête de la Région, la sanction de la Commission qui supervise les dépenses électorales s'applique. Autant dire que le président de Région est en train de perdre la partie sur un terrain glissant.

J.B.

Témoignages

Fondé le 5 mai 1944 par le Dr Raymond Vergés
70e année
Directeurs de publication :
1944-1947 : Roger Bourdageau ; 1947 - 1957 : Raymond Vergés ; 1957 - 1964 : Paul Vergés ; 1964 - 1974 : Bruny Payet ; 1974 - 1977 : Jean Simon Mounoussany
Amourdom ; 1977 - 1991 : Jacques Sarpédon ;
1991- 2008 : Jean-Marcel Courteaud
Depuis 2008 : Jean-Max Hoarau

6 rue du général Émile Rolland
B.P. 1016 97828 Le Port CEDEX
Rédaction
TÉL. : 0262 55 21 21 - FAX: 0262 55 21 29
E-mail : redaction@temoignages.re
SITE web : www.temoignages.re
Administration
TÉL. : 0262 55 21 21 - FAX: 0262 55 21 23
E-mail Avis, Abonnement : avis@temoignages.re
E-mail Publicité : publicite@temoignages.re

Assises sous l'égide du FFKM

Madagascar va vers la réconciliation

Du 28 avril au 2 mai ont eu lieu les Assises pour la réconciliation nationale à Madagascar, placées sous l'égide du conseil oecuménique des Eglises chrétiennes du pays, le FFKM. Plusieurs centaines de personnes de tout le pays se sont réunies à Antananarivo, afin de trouver les causes et les conséquences des crises successives qui bloquent le pays.



Un souffle nouveau sur Madagascar, avec la réconciliation à l'ordre du jour.

Le but est également d'avancer vers une réconciliation nationale, afin de mettre en place les bases du développement de la Grande Ile. Ces assises interviennent après un mois de concertation populaire dans les 22 régions de Madagascar. Le bilan de ces rencontres ont fait émerger la mise en place d'un comité de pilotage des structures « proposées », la création d'un comité de suivi de l'exécution des résolutions et l'instauration d'une Assemblée constituante.

L'heure est au bilan

Membres des Eglises, politiciens et représentants de la société civile ont débattu au sein de trois commissions, intitulées « Vérité et réconciliation », « Réparation et indemnisation » et « Refondation de

la nation ». Les débats ont abouti à la réalisation d'une liste de résolutions, sous forme de propositions de loi.

Les avis divergent sur le bien fondé de ces assises, pour le site d'information Madagate, « ils veulent la vérité sur la provenance de toutes les crises passées et même à venir ? (...) c'était le président élu lui-même qui n'a pas tenu son serment et sa promesse solennelle », ce qui explique les crises politiques du pays, pour Jeannot Ramambazafy.

De son côté, L'Express de Madagascar, l'actuel président du pays, Hery Rajaonarimampianina « sort gagnant » de ces assises, car « ces résolutions semblent avoir ménagé le président de la République qui n'a pas eu de mal à s'extirper de l'étau mis en place par les rapports

des travaux de commission ». En effet, l'ensemble des institutions devraient être dissoutes, hormis la présidence, laissant à Hery Rajaonarimampianina des marges de manœuvre pour diriger le pays et notamment composer avec une nouvelle constitution.

Lutte politique

L'ancien président malgache, Marc Ravalomanana, avait suspendu un moment sa participation à ces assises de réconciliation nationale, mais il est revenu sur sa position, avant la clôture. Ce dernier a affirmé qu'il se tenait « toujours prêt » à assumer ses « responsabilités dans le processus de réconciliation nationale ». « Ce n'est nullement moi, ni mes partisans qui allons faire obstacle à l'apaisement et la résolution des problèmes que rencontre le pays. Nous prenons nos responsabilités dans la réconciliation nationale », a écrit Marc Ravalomanana.

Dans le cadre du processus de réconciliation nationale, le président malgache Hery Rajaonarimampianina a annoncé, samedi 2 mai, la levée de l'assignation à résidence dont faisait l'objet l'ex-président Marc Ravalomanana. Cette décision a été saluée par la communauté internationale, qui a estimé que cette annonce prouve la volonté de changement des dirigeants malgaches.

Malgré les tensions qui persistent entre les différents chefs politiques du pays, ces derniers ont convenu de redonner un nouveau souffle au pays, dont Didier Ratsiraka et Marc Ravalomanana qui n'ont pas omis de rappeler les performances de leur mandat respectif.

SaiLin

Offensive de l'armée du Nigeria dans la forêt de Sambisa

Plusieurs centaines de prisonnières de Boko Haram libérées

L'armée nigériane a annoncé avoir tiré un autre groupe de 234 femmes et filles des griffes de Boko Haram, ce qui porte à 687 le nombre total de femmes, filles et d'enfants secourus par ses troupes depuis leur invasion de la forêt de Sambisa, dans le cadre d'une nouvelle offensive contre la secte islamiste, lancée le 14 février.

Le porte-parole de l'armée, Chris Olukolade, a déclaré que ces 234 femmes et enfants ont été libérés par les soldats à la croisée de Kawuri et Kondua de la forêt de Sambisa, un des derniers bastions du groupe rebelle, qui a été chassé de la plupart des villes et villages qu'il occupait.

Le général Olukolade a indiqué que les femmes et les enfants retrouvés ont été réunis aux autres otages récupérés pour déterminer leurs identités.

« L'assaut contre la forêt se poursuit sur plusieurs fronts et les efforts sont concentrés sur la libération des otages civils et la destruction de tous les camps et installations des terroristes dans la forêt », a-t-il expliqué.

Boko Haram, un groupe de militants islamistes, procède depuis 2009 à des tueries, des massacres et à des enlèvements de milliers de personnes au niveau de l'Etat le plus peuplé d'Afrique. Le groupe, on se le rappelle, avait récemment prêté un serment d'allégeance à l'Etat isla-

mique, un groupe de militants se réclamant des islamistes et qui a récemment déclaré un "Califat" pour diriger tous les musulmans après s'être emparé de la majeure partie des localités en Syrie et en Irak.

Alors que la secte islamiste dans le Nord-Est du Nigeria a enlevé environ 2000 femmes et filles de leurs familles depuis le début de l'année 2014, l'enlèvement en masse opéré l'année dernière, au mois d'avril au niveau du lycée de Chibok, est devenu, selon Amnesty international, un symbole de l'insurrection islamiste qui a ravagé, depuis 6 ans, le plus grand producteur de pétrole de l'Afrique.

Les femmes enlevées par le groupe islamiste ont été réduites en esclaves sexuelles ou endoctrinées pour devenir par la suite des combattantes, a déclaré le 14 avril dernier Amnesty international dans un rapport publié pour marquer l'anniversaire de l'enlèvement de ces lycéennes de Chibok.

En ce qui concerne les parents des

lycéennes enlevées, les récentes nouvelles de libération de femmes par l'armée nigériane ont ravivé leurs espoirs de retrouver vivantes un jour leurs filles.

Selon une source militaire, l'armée nigériane s'apprête à remettre les otages libérés à l'agence nationale en charge de la gestion des cas d'urgence (NEMA) pour des soins et une réhabilitation à la suite des expériences subies aux mains des insurgés.

Un centre de réhabilitation a été désigné pour elles à Yola avec un groupe d'experts pour leur prodiguer des soins médicaux et psychologiques requis pour leur retour normal à la vie.

« Certains des otages libérés ont une instabilité au niveau mental à cause des mauvais traitements subis aux mains des islamistes et de l'environnement défavorable dans lequel elles vivaient avant d'être sauvées par l'armée », selon une source de l'armée nigériane.

Développement durable

Maurice mise sur l'agriculture bio

Selon le ministre mauricien de l'Agro-industrie, la filière bio connaît un succès grandissant à travers le monde, à ce jour, 80 millions hectares de terre étant sous culture bio, alors que la consommation mondiale des produits bio connaît une croissance moyenne de 6 pour cent l'an et que les ventes ont quadruplé en dix ans.

« Ce secteur représente des revenus de plus de 50,5 milliards d'euros. Toutes ces données démontrent que l'agriculture bio est un secteur d'avenir », a-t-il estimé devant des agriculteurs réunis à l'occasion du

don par le GEF Small Grants Programme d'un véhicule réfrigéré à l'association Le Vélo Vert.

Mahen Seeruttun a ajouté que Maurice ne pouvait rester à l'écart de ce nouveau mode de production et de consommation et que « cette culture doit gagner toute la population ».

« Pour ce faire, nous allons introduire de nouvelles normes de production afin d'améliorer la qualité des fruits et légumes pour le marché local et l'exportation. La certification verte sera également établie pour ces produits », a annoncé le ministre.

Pour Mme Pamela Bappoo-Dundoo,

coordinatrice nationale du GEF Small Grants Programme, l'acquisition de ce véhicule réfrigéré par Le Vélo Vert est le dernier projet financé dans le cadre de l'agriculture durable.

Elle a rappelé que le programme GEF avait commencé, il y a 20 ans, avec le financement de projets dans le domaine de l'environnement à hauteur de 50.000 dollars par projet.

Lancée en 2012, l'Association Le Vélo Vert se veut être un relais entre les agriculteurs et les consommateurs. Maurice produit environ 120.000 tonnes de légumes par an.

Lutte contre des factures d'eau trop élevées

Création d'un collectif des mécontents de SUDEAU

Face à la hausse des factures d'eau à Saint-Joseph, les abonnés se mobilisent. Ils ont créé mercredi dernier le « Collectif 2015 des mécontents de SUDEAU ». Ils ont remis à la direction du fermier une pétition forte de déjà 400 signatures et demandent une rencontre pour avoir des explications.



Le collectif d'usagers mécontents a manifesté devant l'agence de SUDEAU à Saint-Joseph.

Mercredi dernier, des abonnés à SUDEAU ont manifesté devant le siège du fermier à Saint-Joseph.

Ces usagers de l'eau ont en effet décidé de créer le collectif 2015 des mécontents de SUDEAU. « Ce collectif a pour but de défendre les intérêts des abonnés de Saint-Joseph qui ont eu la désagréable surprise de recevoir des factures d'eau beaucoup plus élevées qu'habituellement », rappelle David Lebon. Il ajoute que « certains abonnés ont vu leur facture doubler voire tripler, et malgré plusieurs rencontres avec la SUDEAU ». La méthode pose aussi problème : « beaucoup n'ont pas eu de réponses satisfaisantes si ce n'est qu'il fallait tout d'abord payer la facture et que leur dossier serait étudié ensuite ».

Les situations peuvent être dramatiques, avec des factures dépassant largement leur revenu. Le collectif indique aussi avoir pris connaissance de la motion adoptée par le conseil municipal de Saint-Joseph dans laquelle les élus demandent

« un échancier pour les abonnés (dans la nécessité), un taux zéro au 1er juillet 2015 ainsi qu'une facture trimestrielle et un lissage de l'effet tranche afin que l'abonné ne soit pas victime d'un effet de levier tarifaire lorsque sa consommation n'a pas augmenté ».

400 signatures

Au vu des différentes factures, le collectif a constaté qu'à chaque tranche de consommation, il trouve une part pour la SUDEAU et une part pour la CASUD alors qu'auparavant pour les factures VEOLIA, ce principe ne concernait que la 1ère tranche et pour les tranches suivantes nous retrouvons qu'une part pour le fermier.

« Nous nous posons donc la question suivante : pourquoi la CASUD prend-elle maintenant une part pour chaque tranche de consommation ?? Quand ce que ce principe a-t-il été établi et surtout qui sont les

élus qui ont voté favorablement pour ce système ? », interroge David Lebon. « Notre question est donc de savoir quand est-ce que ces taxes ont été votées, est ce que c'est avant mars 2014 ou après mars 2014 et qui sont les élus communautaires qui ont voté pour ces taxes ? ».

Le collectif a commencé à faire circuler une pétition depuis quelques jours. Il a déjà récolté plus de 400 signatures. Les abonnés pensent d'ailleurs que cette action a pesé sur la décision des élus de Saint-Joseph.

Vers d'autres actions

« Dans un premier temps nous déposerons ces 400 signatures à la direction de SUDEAU afin de leur demander de revoir leur copie car certains abonnés ne sont pas en mesure de régler leur facture et même si un échancier serait mis en place, ce sont plusieurs centaines d'euros que les abonnés devraient tout de même tirer de leur poche ! De plus, nous demanderons audience au responsable de SUDEAU afin que cette société revoise son système de facturation ainsi que la périodicité de ses factures », résume David Lebon.

D'autres actions sont prévues : poursuite de la signature de la pétition et création d'une association de défense des abonnés de Saint-Joseph, « car nous trouvons inacceptable qu'un changement de fermier puisse mettre un tel désordre et cela au détriment des consommateurs ». Le collectif s'interroge sur le but du changement de fermier.

« Nous sommes déterminés à obtenir des réponses claires pour les abonnés de Saint-Joseph et nous utiliserons tous les moyens légaux pour défendre nos droits et faire en sorte que la population de Saint-Joseph ne soit plus lésée », conclut David Lebon.

Gèrniome - sizyème morso

Lo lartik samdi 2 mai Georges Gauvin la mète an ktréol rényoné.



Astèr, mi fini kék modékri dsi la késtyonn gèrniome é moin lé konm déshiré rant dé santiman : lo promyé, mi pans la mète a mor - an o lyé, l'administrasyon, la bank, bann gro plantèr - nout gèrniome péi épi lo sis mil plantèr té i viv avèk prodiksyon la totalman sansa pou in bout z'ot rovni ; dézyèm santiman nout gèrniome bourbon lé pa mor é li domann arienk pou arviv an bone santé é arfé son dékolaz.

Mi baz mon promyé santiman dsi sak i suiv :

L'ané 1968, moin lété la kaz Ti Jorj Hoareau, in bon militan fidèl nout parti kominis rényoné é dann s'tan-la lété in plantèr gèrniome ruiné. Mi souvien konmsi lété yèr : li l'amenn amoin dann fon son kour é konm in gran ségré li l'a montr amoin in joli touf gèrniome. Aprés, la raj dann kèr, li la di amoin : « mi rès Tampon 600 é moin na poin lo droi plant gèrniome, alé oir sa i pous myé ké par dsi la lign 800 » : la prèv, sé lo zoli touf gèrniome li té i sort fé oir, fé admir, amoin. Li la di a moin ankor in bonpé mil plantèr lété konm li apré an avoir pèrd z'ot gagn-pin, tousa pou lo bénéfis bann gro plantèr, pli rish é plis konfyans la bank épi l'administrasyon. Pou li, konm pa dout, l'administrasyon l'avé desid tyé ékonomikman plizyèr milyé an parmi bann plantèr konm li.

Moin na in n'ot souvenir, toudinkou i travèrs mon mémoir, dsi lo késtyonn gèrniome so kou isi dann Boi d'nèf Sin-Dni, par anlèr la lign Kato. Biensir l'avé poin bokou, mé

kant mèm plizyèr plantèr té i travay kolon la tèr dé-troi gro propriyèter. Kan zot lété défandi planté, distilé épi vann lésans, zot l'arété é konm z'ot rovni l'avé fonn,. inn-dé la parti travay konm zournalyé dann kann, sansa rodèr d'gèp, kolèr d'zoizo, ou sinonsa shasèr d'tang... Chagrin dann kèr pars zot l'avé pèrd toudinkou sak lété lo pli inportan dann lo vi zot té i amenn avan..

Si zot i sava dsi internet zot va trouv inn-dé ransègnman, désèrtin modékri, épi inn-dé vidéo dsi la késtyonn bann dèrnyé distilèr d'gèrniome : na mèm in tèks dsi mésyé zitte, inn rant bann dèrnyé plantèr-distilèr(Moin la fine dir azot i rès 140 plantèr pou in prodiksyon dé tone l'ésans dé fo moins, é dir ké avan l'avé sis mil famiy té i gingn z'ot vi la-dan !!! Moin lé sir, konm moin zot sar tris, pars sé in gro morso nout patrimoine agrikol fouti atèr, é osi par rapor la ruine bann plantèr é z'ot famiy nonbrèz la plipar d'tan. Lé vré zot téi travay konm kondané-forsa d'la tèr !- mé zot té fyèr fabrik kalité produi konmsa é avèk konm prime in bon l'odèr lésans dann z'ot linz, dann z'ot po, épi dann z'ot shové... Lo méyèr lésans gèrniome ké nana, san fèr lo fyèr. Zot té kontan osi avèk zot bon fimyé épi z 'ot bon shanpignon.

Mon dézyèm santiman : gèrniome i domann arienk pou rodèmaré.

Mi pans zot la vi dann télé, mèm dann zournal in sosyété La Shine, promyé prodiktèr produi la boté nana dann péi-la, la vni rann in vizit la CAHEB(koprativ bann zuil

ésansyèl Bourbon). Pou kosa d'aprè zot ? Pars zot i vé ashtë lnout l'ésans gèrniome, pars - konm moin la di-sé lo méyèr nana dan lo mond, é la pa pou fé lo vantar mi di sa, é konm di lo kont pa par shovinis. Lé ga,,la pa l'ésans gèrniome i mank azot la-ba dan La shine, vi ké lo péi sé lo promyé prodiktèr nana dan lo mond-li (la ranplas anou é nou ni trène dann bout la ké avèk nout dé tone dé foi moins). La pa non pli pou lo pri pars nout lésans lé shèr par raport sète lé zot.- Lé vré lo sosyété CAMENAE, d'aprè sak i di i pèrd pa son tan pou fé bann produi la pakotiy, mé li fé bann produi la kalité pou bann milyonèr shinoi é kan li ashtë bann produi, li ashtë lo bon. Konm par ébzant l'ésans roz dan La Bilgari, la lavann dan La Frans épi d'ot ankor, é lo bann bon produi lé konm in piblisité pou li...

Marie Rose Séverin ? Moin lé sir na in bonpé d'moun la vi aèl dann télé. El lé plantèr gèrniome épi prézidan la CAHEB., in madam i kroï dann sak èl i fé sanm pou moin... Moin la lir dann in l'artik Clicanoo in déklarasyon èl la fé, l'ané 2012 si mi tronp pa. El i di : « Sé konm lo koshon ! tout lé bon. Avèk bann fèy i fé la tisane. Kan ou i distil ou i gingn in luil ésansyèl, an parmi lo méyèr ké nana dann lo mond avèk in gayar pti l'odèr d'roz. Dsi son bann déshé, i pé fé pou in shanpiyon, é lo fimyé kan la fine dékonpozé, i ansèrv ankor konm in téro. El i di osi, sak moin la fine ékriir dann nout zournal i pé ansèrv médikaman konm sikatrizan, pou dézinfékté, épi pou vanj kont bann mové baktéri. El i rokomann médikaman-la pou lo karant mil diabètik noré isi La Rényon.

Mi sava ankor donn in sitasyon la prézidan la Caheb. El i di : « Dann tan té i di sak i san gèrniome i san l'arzan. Zordi l san plis lo transpirasyon ké l'arzan, mé ni fé solman in pé moins dé tone l'ésans alé oir ni pouré vann fasilman kat sink tone si tèlman nout l'ésans lé roshèrché.

Lé fini

NB Mé l'istoir gèrniom isi La Rényon i fini pa konmsa.

Oté

Shasé lo natirèl, li rovyin o galo !

Bann kamarad « Nou lé kapab dan nout péi » i sort soulèv in lièw. Inn do plis. A nou dan lo sid kan ni parl in boug lé rizé, in boug lé intélizan, ni di konmsa, li azi konm inn « ti lièw la mar ». Mé la pou nout bann kamarad i sazi pa d'sa. I sazi din gro léskandal si lé vré pou vréman. A mwïn mi an dout pa ditou, bann kamarad la lé séryé, i koz pa toratravèr. Donkolor, sipozons lé vré, ni pé di sé in léskandal doplis. Sa i spasré dann travay. Sé pa pou rézon néna makrotaz dann travay, sé pa pou sa ditou, sé inn késtyon larzan rant lin a lot.

Figir a zot sé in bwat ki fé travay domoun, kiswa domoun isi, kiswa domoun déor konm nou néna labitid war tou lé zour dan tout bwat isi, solman pou koz konm bann moun la ot « la ou lo ba blèss » dan lo lantropriz, travayèr té anboshé déor i gingn karant sèt pour san plis travayèr la été anboshé lokal. Ala lo léskandal. Alé pa krwar sak té anboshé déor li fé karant sèt pou san travay an plis, I prétan i fé minm travay bayoun. Pétèt ispouré, parské bann déor néna diplom an pliss ? I prétan ké non.

A mwïn mi di, pétèt sé inn ti réstan lontan, lontan minm, sa lé dan la tèt domoun, sa i éfass pa konm sa minm, défwa fo romont lwïn dan lo tan pou byïn konprann lo tik-tak, koman nou viv é poukoué banna i ral a nou konmsa. In pé i apèl sa in rolan. Pétèt mi tronp, pétèt mi tronp pa osi. I dwa èt inn ti réstan lontan pou vréman vik tousala lé fé an kashièt pou pa ké domoun i koné. Sinonsa, poukoué in pé i gingn, poukoué dot i pas lo mèr ? Bann la ot i di osi « shasé lo natirèl, li rovyin o galo !

Justin